

CHALUS CHEGARAY ET COMPAGNIE
Société par Actions Simplifiée au capital de 5.761.560 euros
Siège social : 6, quai Lamandé - 76600 Le Havre
399 798 503 RCS Le Havre

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{ER} JANVIER 2011**

[...]

2 – DESIGNATION DU PRESIDENT DE LA SOCIETE

Le Conseil rappelle que par décision unanime des associés en date du 24 décembre 2010, la société a été transformée en Société par Actions Simplifiée avec effet au 1^{er} janvier 2011 et que les fonctions des organes de gestion prendront fin à la date d'effet de ce changement de forme sociale.

Monsieur Vianney de CHALUS a manifesté son intérêt pour occuper la fonction de Président de la Société.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de nommer :

Monsieur Vianney de CHALUS,

Né le 30/04/1951, à Deauville (14),

Demeurant 45, rue de Courcelles – 75008 Paris,

En tant que Président de la Société, avec effet au 1^{er} janvier 2011, et pour la durée de son mandat d'administrateur.

Monsieur Vianney de CHALUS a fait savoir qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

[...]

5 – DESIGNATION DE MADAME NATALIE DE CHALUS EN TANT QUE DIRECTEUR GENERAL

Le Conseil rappelle que Madame Natalie de CHALUS et Monsieur Alain CHEGARAY ont été nommés Directeurs Généraux Délégués par décision du Conseil d'administration du 1^{er} juillet 2009 ;

Le Conseil rappelle que par décision unanime des associés en date du 24 décembre 2010, la société a été transformée en Société par Actions Simplifiée avec effet au 1^{er} janvier 2011 et que les fonctions des organes de gestion prendront fin à la date d'effet de ce changement de forme sociale.

Monsieur Vianney de CHALUS confirme qu'étant donné l'importance de sa future mission de Président, il lui serait utile d'être assisté de Directeurs Généraux, comme prévu dans les nouveaux Statuts.

Il propose donc que Madame Natalie de CHALUS soit désignée en tant que Directeur Général, avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Accédant à cette demande, le Conseil nomme
Madame Natalie de CHALUS,
Née le 4 décembre 1952 à Paris (16^{ème}),
de nationalité française,
Demeurant 45, rue de Courcelles – 75008 Paris,

✓

P

En tant que Directeur Général de la Société, avec effet au 1^{er} janvier 2011, et pour la durée du mandat de Président de la Société de Monsieur Vianney de CHALUS.

Madame Natalie de CHALUS déclare accepter ses fonctions de Directeur Général et satisfaire à toutes les conditions requises par la Loi et les règlements en vigueur et qu'elle n'était frappée d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Elle remercie le Conseil de la confiance qu'il lui manifeste.

6 – DESIGNATION DE MONSIEUR ALAIN CHEGARAY EN TANT QUE DIRECTEUR GENERAL

Monsieur Vianney de CHALUS confirme qu'étant donné l'importance de sa future mission de Président, il lui serait utile d'être assisté de Directeurs Généraux, comme prévu dans les nouveaux Statuts.

Il propose donc que Monsieur Alain CHEGARAY soit désigné en tant que Directeur Général, avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Accédant à cette demande, le Conseil nomme
Monsieur Alain CHEGARAY,
Né le 25 septembre 1942 à Paris 17^{ème},
de nationalité française,
Demeurant 18, rue Saint Rustique -75018 Paris,

En tant que Directeur Général de la Société, avec effet au 1^{er} janvier 2011, et pour la durée du mandat de Président de la Société de Monsieur Vianney de CHALUS.

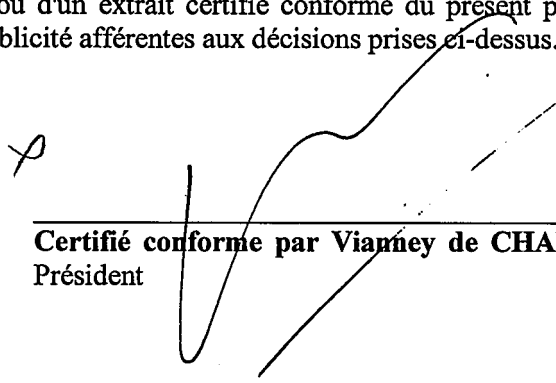
Monsieur Alain CHEGARAY déclare accepter ses fonctions de Directeur Général et satisfaire à toutes les conditions requises par la Loi et les règlements en vigueur et qu'il n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Il remercie le Conseil de la confiance qu'il lui manifeste.

[...]

10 – POUVOIR POUR LES FORMALITES

Tout pouvoir est donné au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité afférentes aux décisions prises ci-dessus.


Certifié conforme par Vianney de CHALUS,
Président